



# transverse

## APPEL A CANDIDATURE 2022

Candidatures à adresser à *via [ce formulaire en ligne](#)*  
Jusqu'au 15 juin 2022 à 00h00 inclus.

**Afin de contribuer à l'émergence d'œuvres entre différentes disciplines, l'ADAGP et Freelens se sont associées en 2021 pour créer la Bourse Transverse et invitent un photographe professionnel à concevoir une œuvre en binôme avec un artiste d'une autre discipline artistique.**

**La restitution de l'œuvre se fera sous la forme d'une publication d'un livre publié [par les éditions Sometimes](#).**

## **Quelle est la dotation de la bourse ?**

La bourse comprend à la fois une dotation de 7 000 euros pour le duo lauréat et une dotation de 5 000 euros pour la réalisation d'un livre photographique.

## **Qui peut déposer une demande ?**

- Un photographe et un artiste des arts visuels
- Le duo candidat doit avoir un parcours artistique professionnel : expositions, éditions livres, etc
- Le projet doit être présenté par le binôme : artiste (ou éventuellement collectif d'artistes) et photographe (ou éventuellement collectif de photographes)
- Artistes de la scène française (travaillant ou résidant en France depuis au moins 5 ans ou de nationalité française vivant à l'étranger)

## **Pour quel type d'œuvre ?**

- Une création commune entre la photographie, médium source du projet, et une autre discipline artistique [faisant partie du répertoire de l'ADAGP](#)
- L'œuvre doit être une création originale et doit être réalisée dans l'année qui suit la remise de la bourse.
- La restitution de l'œuvre originale prendra la forme d'un livre édité par [les éditions Sometimes](#) et devra être publiée au plus tard en novembre 2023.

## **A qui sera versée cette bourse ?**

La dotation de 7 000 euros sera versée aux 2 artistes et 5 000 euros sera versé à l'éditeur pour contribuer à la production du livre.

## Quelles sont les modalités de candidature ?

**La sélection se fait en deux temps.**

Les binômes candidats doivent envoyer leur dossier de candidature complet, enregistré dans un seul document en format PDF, en langue française uniquement par voie électronique sur ce lien.

Le document comprendra les éléments suivants :

- Le formulaire complété en ligne (voir lien ci-dessus)
- Une courte biographie et un CV pour chacun des candidats du binôme (1 page par artiste)
- Une note d'intention commune comprenant une proposition de projet (2 pages maximum)
- Un book pour chaque artiste du binôme représentatif de son travail et du projet (4 pages maximum)

**Puis les 10 binômes présélectionnés enverront les éléments suivants :**

- Un descriptif du projet (5 pages maximum)
- Des visuels du projet sous forme de maquette, vidéo ou photos
- Un calendrier de réalisation du projet
- Un budget prévisionnel

Chaque binôme présélectionné sera défrayé à hauteur de 500 € (cinq cent euros) pour la réalisation du dossier complémentaire.

## Calendrier de l'appel à candidature

- Lancement de l'appel à candidature : 21 mars 2022
- **Date limite d'envoi des dossiers : 15 juin 2022 minuit inclus**
- Annonce des binômes finalistes (au maximum 10) : 1<sup>er</sup> juillet 2022
- Envoi des éléments complémentaires : 15 octobre 2022
- Annonce du binôme lauréat lors du salon Polycopies : novembre 2022

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter [boursetransverse@gmail.com](mailto:boursetransverse@gmail.com)*